

Pour diffusion immédiate

NOMINATION DE M. CURTIS BOSUM AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA BAIE-JAMES (SDBJ)

Matagami, le 15 septembre 2016 – Le Conseil des ministres du gouvernement du Québec a procédé, le 8 septembre dernier, à la nomination de M. Curtis Bosum comme membre du conseil d'administration de la SDBJ.

M. Curtis Bosum est chef de la nation crie d'Oujé-Bougoumou depuis l'année 2015 et auparavant, il a occupé diverses fonctions dans le domaine des affaires et du développement économique.

« Nous sommes convaincus que l'apport de M. Bosum contribuera au succès de la SDBJ, et ce, pour le bénéfice du développement économique de la région et de ses diverses populations », a déclaré M. Gaston Bédard, président du conseil d'administration de la SDBJ.

Pour sa part, le président-directeur général de la SDBJ, M. Raymond Thibault, se réjouit de cette nomination. Il ajoute que toute l'équipe de direction de la SDBJ l'assure de son entière collaboration pour la réalisation de son mandat d'administrateur.

M. Bédard mentionne également que l'arrivée de M. Bosum complète la composition du conseil d'administration de la SDBJ qui est constitué de membres aux compétences diversifiées. Il précise que cette nomination résulte aussi d'un engagement pris par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James, par lequel trois membres sont désignés à la suite des recommandations du Gouvernement de la nation crie.

« Je tiens à saluer l'important travail accompli à ce jour par la Société de développement de la Baie-James. L'arrivée au conseil d'administration de M. Curtis Bosum vient consolider l'importante expérience et la connaissance du territoire de cette équipe chevronnée qui travaille à la concertation des intervenants dans une perspective de développement du territoire », a pour sa part ajouté le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable du Plan Nord et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, M. Pierre Arcand.

À propos de la SDBJ

La *Loi sur le développement de la région de la Baie-James*, qui a créé la SDBJ, a été adoptée par l'Assemblée nationale du Québec en 1971. Par conséquent, la SDBJ existe depuis plus de 45 ans. Sa mission est de favoriser, dans une perspective de développement durable, le développement économique, la mise en valeur et l'exploitation des ressources naturelles, autres que les ressources hydroélectriques relevant du mandat d'Hydro-Québec, du territoire de la Baie-James. Elle peut notamment susciter, soutenir et participer à la réalisation de projets visant ces fins.

www.sdbj.gouv.qc.ca

Pour information : www.premier-ministre.gouv.qc.ca

-30-

Source :

Raymond Thibault, ing.
Président-directeur général
Société de développement de la Baie-James
Tél. : 819 739-4717, poste 1256
Télec. : 819 739-4329
rthibault@sdbj.gouv.qc.ca